



**COMMUNE D'ORP-JAUCHE**

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL  
ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE COMMUN**

Orp-Jauche, le 19 mai 2025.

Madame, Monsieur,

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, à la Nouvelle Loi communale et au Décret du 8 mai 2005 modifiant la loi organique du 8 juillet 1976 des CPAS, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le mardi 27 mai 2025 à 19 heures dans la salle du Conseil communal

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,  
Par ordonnance :

La Directrice générale,

Sabrina SANTUCCI



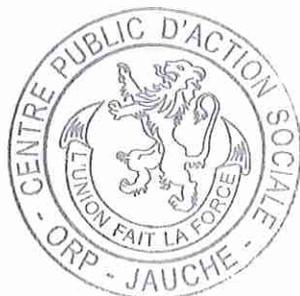
Le Bourgmestre,

Hugues GHENNE

Pour le Conseil de l'Action Sociale,

La Directrice générale,

Marie-Joëlle ANCIAUX



La Présidente,

Maud STORDEUR

## **ORDRE DU JOUR**

Point unique : Rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le CPAS et rapport relatif aux économies d'échelle et suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activité du centre public d'action sociale et de la Commune.